

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL CBD, Stupéfiants, Alcool et Médicaments

Conférence gratuite pour les adhérents

Pour Qui :

Dirigeants, Cadres, RRH, Managers, Préventeurs, Infirmiers, Personnes en charge de la santé au travail, de la veille juridique et de la réglementation HSE.

Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire.

Niveau d'expertise :

Fondamentaux.

Vigilance
Partagée



Avantages :

- Personnalisation grâce au recueil des attentes opérationnelles des participants.
- Cas pratiques
- Documentation pédagogique incluant des procédures de gestion de crise.

Durée : 2h30



Michel LEDOUX & Marc ÉLIE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- **Responsabilités de l'Entreprise en Cas d'Accident :** Identifier les responsabilités légales en cas d'accident du travail.
- **Analyse des Outils de Prévention :** Découvrez les outils pour anticiper les risques de consommations de produits (stupéfiants, alcool, médicaments, CBD).
- **Maîtrise des Moyens de Contrôle :** Apprenez à utiliser les moyens de contrôles et les procédures de contre-expertise.
- **Plan d'Actions Préventives et de Gestion :** Élaborez un plan concret pour prévenir et gérer les consommations au travail.

Rejoignez-nous pour un environnement de travail sécurisé et sain.

Gestion des Risques en Milieu de Travail

Comprendre l'Impact des Addictions sur le Milieu de Travail

- Définitions et Caractéristiques des Différents Produits
- Situation Actuelle des Addictions en Milieu Professionnel
- Identification et Prévention des Situations à Risque
- Tests de Dépistage : Quoi Contrôler et Qui Peut Effectuer les Contrôles ?
- Importance du Respect des Procédures Écrites
- Signalement des Comportements à Risque

Cadre Légal et Réglementaire en Entreprise

- Analyse des Dispositions du Code du Travail et de la Jurisprudence
- Responsabilités et Marges de Manœuvre de l'Entreprise en Matière de Dépistage et de Sanctions
- Relation avec l'Obligation de Sécurité de Résultat de l'Employeur
- Règlement Intérieur : Contenu et Implications
- Responsabilités de l'Entreprise et de l'Encadrement
- Étude de Cas Pratiques : Analyse de Règlements Intérieurs et
- Former les Managers à la Séquence d'Actions Optimale en Cas d'Urgence

Exercice du Pouvoir Disciplinaire de l'Employeur

- Moment et Modalités d'Exercice du Pouvoir Disciplinaire
- Intervention en Cas d'Accidents liés à la Consommation de Substances
- Gestion des Comportements Perturbés
- Mises en Situation : Conduite d'Entretiens pour les Cas d'Urgence et à Risque

Élaboration d'un Plan d'Actions Préventives

- Implication des Acteurs Clés : Encadrement, IRP, Médecine du Travail, Direction, Service de Sécurité, CSE, CSSCT, etc.
- Sensibilisation et Information des Managers et des Employés
- Recours aux Réseaux d'Aide pour les Personnes en Situation de Dépendance
- Méthodes et Mesures à Mettre en Place
- Gestion des Résistances Éventuelles
- Partage d'Expériences : Échanges sur des Programmes de Prévention Menés en Entreprise
- Élaboration d'un Plan d'Actions Pratique pour la Prévention et la Gestion Quotidienne des Addictions en Entreprise

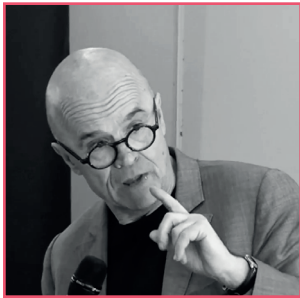


ADDICTIONS : Drogue, Alcool et Médicaments

Cerner les obligations de l'employeur face aux conduites addictives au travail et mettre en place des mesures de gestion et de prévention.

Michel LEDOUX Président d'Honneur EFFET DOMINO

**LEDOUX
& ASSOCIÉS**
santé & sécurité au travail



Avec plus de 30 ans d'expérience en droit social et sécurité sociale, **Maître Michel LEDOUX est un acteur incontournable dans l'évolution jurisprudentielle de la sécurité au travail.** Sa contribution a été cruciale dans des affaires majeures, notamment celle de l'amiante.

En tant que conférencier, il sensibilise les cadres et les entreprises aux enjeux de sécurité au travail. Son expertise englobe la prévention des risques professionnels, la tarification des accidents du travail, la responsabilité civile et pénale de l'employeur. Sa maîtrise lui vaut la sollicitation des médias et des autorités pour éclairer la réglementation en santé au travail.

Michel LEDOUX enseigne également dans des institutions de renom, dont les Universités Panthéon-Sorbonne et Paris V Descartes, ainsi qu'à l'École de Formation du Barreau. Son enseignement en droit de la sécurité sociale, **axé sur des sujets clés tels que la faute inexcusable de l'employeur et la responsabilité pénale des cadres en cas d'accident du travail**, reflète son expertise pointue..

Marc ÉLIE Président EFFET DOMINO

Association
**L'EFFET
DOMINO**



Marc Élie, conférencier engagé, se consacre depuis des années à la prévention des addictions. **Pionnier dans ce domaine en entreprise**, son approche pragmatique et son expérience concrète sont des atouts majeurs. Fort de 15 ans d'expertise, **il a façonné la jurisprudence des contrôles de drogue (des tests salivaires) en entreprise.** - Conseil d'Etat Décembre 2016.

Son propre parcours, surmontant sa dépendance au tabac et au cannabis malgré des conséquences lourdes, renforce sa bienveillance envers ceux qu'il accompagne. Face à un défi majeur de santé, sa BPCO de stade 4, il demeure résilient.

En collaboration avec Maître LEDOUX, Marc Élie offre des conseils précieux lors d'apparitions rares, soutenant les entreprises face à des enjeux d'addictions et d'accidents graves. Leur engagement est reconnu par des acteurs régionaux tels que MASE, CCI, GEPI, MEDEF, ANDRH, UNICEM, et d'autres organisations non gouvernementales

**Vigilance
Partagée**

